

ALSH Mercredi

Contrat annuel

L'ALSH du Mercredi est géré en réservation sur internet. Cependant, pour les familles dont les enfants sont présents régulièrement le mercredi, nous donnons la possibilité d'établir un contrat qui permettra une inscription à l'année.

Les familles concernées, n'iront sur le portail carte + que pour effectuer une réservation complémentaire ou le cas échéant annuler une réservation, dans le délai des 2 jours francs avant la date effective du service.

Pour les autres familles ne pouvant mettre en place le contrat, le portail reste toujours actif.



ALSH Mercredi – Contrat annuel

Feuillet à rendre en mairie

Madame, Monsieur :

Inscrivent leur enfant :

Nom : Prénom :

Tous les Mercredis de l'année, à la :

1/2 journée : Le matin 1/2 journée : l'après-midi Repas Journée entière avec repas inclus

Je souhaite inscrire mon enfant des jours spécifiques (*compléter le tableau au verso*)

Je ne dispose pas d'un emploi du temps régulier pour mettre en place un contrat annuel